

# FICHE D'AUTOCONTÔLE PARE-SOLEIL HORIZONTAUX, EN CLIMAT TROPICAL (MAYOTTE)

Entreprise : \_\_\_\_\_ Date de l'autocontrôle : ..... / ..... / .....

Tél. : \_\_\_\_\_ Email : .....

## Informations chantier

Client : \_\_\_\_\_ Adresse : .....

Intervenant chantier \_\_\_\_\_ Tél. : .....

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : .....

conforme |  non-conformité |  sans objet

## CONCEPTION

### DIMENSIONNEMENT AU SUD

- 1 Sur la façade Sud, la valeur de « d/h » du pare-soleil horizontal doit être supérieure à 0,2.



### DIMENSIONNEMENT AU NORD

- 2 Sur la façade Nord, la valeur de « d/h » du pare-soleil horizontal doit être supérieure à 0,5.



### DIMENSIONNEMENT EST ET OUEST

- 3 Sur les façades Est et Ouest, la valeur de « d/h » du pare-soleil horizontal doit être supérieure à 1.



### DIMENSIONNEMENT

- 4 Le pare-soleil horizontal doit déborder au-delà des limites de la fenêtre de chaque côté d'au moins 0,5 x la hauteur de la fenêtre.



### IMPLANTATION

- 5 La position du pare-soleil ne doit pas entrer en conflit avec des éléments prévus ou existants sur la façade (canalisations, réseaux de fluide frigorigène, ...).



### COULEUR

- 6 Les pare-soleil sélectionnés doivent être de couleur claire.



### DIMENSIONNEMENT PAR RAPPORT AU VENT

- 7 Une note de calcul doit justifier la résistance des pare-soleil au vent en suivant la NF EN 1991-1-4 et son annexe nationale.



### DIMENSIONNEMENT PAR RAPPORT AU SÉISME

- 8 Une note de calcul doit justifier la résistance des pare-soleil aux effets du séisme selon l'arrêté du 22 octobre 2010 modifié.



### VARIATIONS DIMENSIONNELLES

- 9 Les systèmes de fixation prévus doivent supporter les variations dimensionnelles liées à la température (dilatation ou contraction).



### DIAGNOSTIC EXISTANT

- 10 En rénovation, un diagnostic technique doit valider la capacité du bâtiment existant à supporter les reports de charge des pare-soleil envisagés.



- 11** Pour les pare-soleil horizontaux pleins, l'évacuation des eaux de pluie doit être prévue par une pente suffisante et des exutoires. 

## PRÉPARATION DE CHANTIER

### URBANISME

- 12** Une autorisation d'urbanisme doit avoir été obtenue pour les travaux de mise en place des pare-soleil validés en fin de conception. 

### MATÉRIAUX

- 13** Les éléments métalliques qui composent les pare-soleil doivent disposer d'un traitement spécifique pour résister à la corrosion en climat tropical. 

- 14** Les éléments en bois du pare-soleil doivent être au minimum de classe 4 et présenter une résistance aux termites. 

### VÉRIFICATION DU SUPPORT

- 15** L'état du support destiné à recevoir les fixations des pare-soleil doit être vérifié et ne pas présenter d'irrégularités. 

### IMPLANTATION

- 16** Les plans détaillés d'implantation des pare-soleil et les documents précisant les informations nécessaires à leur mise en œuvre doivent être disponibles. 

### CONDITIONS DE CHANTIER

- 17** Les conditions de chantier doivent être satisfaisantes pour faciliter et sécuriser la mise en œuvre (accès, espace de stockage, installation d'échafaudages, levage, ...). 

### INTERFACE ENTRE INTERVENANTS

- 18** Les limites de prestations entre intervenants (titulaires gros œuvre, menuiseries, façade et pare-soleil) doivent être bien décrites dans le CCTP du marché. 

## TRAVAUX

### TRANSPORT ET STOCKAGE

- 19** Les pare-soleil doivent être transportés de manière à éviter l'entrechoquement des éléments entre eux et le stockage sur site respecte les prescriptions du fabricant. 

### IMPLANTATION

- 20** Aucun éléments non prévus lors de la conception ne doit gêner l'installation des pare-soleil (descente d'eaux pluviales, joint parasismique, ...). 

### VÉRIFICATION DES PARE-SOLEIL

- 21** Dans le cas de pare-soleil préfabriqués, ils doivent être en bon état et correspondre aux dimensions prévues sur les plans. 

### FIXATION

- 22** Les fixations, vis, chevilles et autres éléments utilisés doivent correspondre à ce qui est préconisé dans les documents du fabricant et dans la note de calcul. 

- 23** L'ancre doit être effectué sur la structure porteuse dans une zone apte à résister aux efforts transmis par l'appareil de liaison. 

## MISE EN SERVICE & RÉCEPTION

### CONFORMITÉ DES PARE-SOLEIL

**24** Les pare-soleil posés doivent correspondre à ceux prévus en conception (dimensions, position par rapport à la fenêtre, débords, ...) et il ne manque aucun élément.



### ETAT DES PARE-SOLEIL

**25** Les pare-soleil posés doivent être en bon état général.



### CONFORMITÉ DU MONTAGE

**26** Les systèmes permettant la déformation des éléments liée à la chaleur prévus dans la documentation du fabricant (entretoise de dilatation,...) doivent avoir été mis en œuvre.



### CONFORMITÉ DES FIXATIONS

**27** Les fixations des pare-soleils ne doivent pas avoir détérioré l'étanchéité à l'eau de la façade.



### EFFICACITÉ DES PARE-SOLEIL

**28** L'ombre portée de chaque pare-soleil doit permettre de bien protéger la fenêtre aux heures d'exposition de la façade.



### Commentaires

Point N° : .....

Retrouvez l'ensemble des  
fiches d'autocontrôle sur :  
[www.pergola-outremer.fr/ressource/](http://www.pergola-outremer.fr/ressource/)

